

DEMANDE DE LICENCE ANNUELLE POUR CHIEN

Formulaire pour paiement par chèque

- 38 \$ par année par chien
- Maximum 2 chiens en milieu urbain ou 3 chiens en milieu agricole
- Envoyez votre chèque à l'ordre de la « Ville de Lévis » avec ce formulaire rempli au 8100, rue du Blizzard, Lévis (Québec), G6X 1C9



Merci d'écrire en lettres moulées, de façon bien lisible.

Identification du gardien ou de la gardienne

Nom		
Prénom		
Adresse		
	Ville : Lévis	Code postal :
Téléphone	Domicile :	Cellulaire :
Courriel		

Identification du ou des chiens

1^{er} chien

Race		
Sexe	<input type="checkbox"/> Femelle	<input type="checkbox"/> Mâle
Nom		
Numéro de la micropuce (le cas échéant)		
Couleur		
Date de naissance (JJ / MM / AAAA)		
Poids	_____	<input type="checkbox"/> kg <input type="checkbox"/> lb
Stérilisé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Numéro de licence (si renouvellement)		

2^e chien

Race		
Sexe	<input type="checkbox"/> Femelle	<input type="checkbox"/> Mâle
Nom		
Numéro de la micropuce (le cas échéant)		
Couleur		
Date de naissance (JJ / MM / AAAA)		
Poids	_____	<input type="checkbox"/> kg <input type="checkbox"/> lb
Stérilisé	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Numéro de licence (si renouvellement)		

DEMANDE DE LICENCE ANNUELLE POUR CHIEN

3^e chien (en milieu agricole seulement)

Race	
Sexe	<input type="checkbox"/> Femelle <input type="checkbox"/> Mâle
Nom	
Numéro de la micropuce (le cas échéant)	
Couleur	
Date de naissance (JJ / MM / AAAA)	
Poids	_____ <input type="checkbox"/> kg <input type="checkbox"/> lb
Stérilisé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Numéro de licence (si renouvellement)	

Permis de chenil

Pour obtenir un permis ou une licence de chenil (4 chiens ou plus, en milieu agricole seulement), appelez le 311 ou le 418 839-2002.

La réglementation en bref

Être propriétaire d'un chien vient avec des obligations envers son animal et envers la collectivité. Pour assurer la sécurité et le bien-être de toutes et de tous, voici les 7 principales règles à respecter à Lévis.

1. Vous devez vous procurer une licence annuelle pour votre chien. Au premier enregistrement, vous recevrez une médaille avec un numéro. Votre animal doit la porter au cou en tout temps.
2. Vous ne pouvez pas garder plus de 2 chiens à votre résidence. En milieu agricole, le nombre de chiens par résidence est limité à 3. Pour excéder ce nombre, vous devez obtenir un permis de chenil.
3. Vous ne pouvez pas garder ou dresser un chien pour attaquer. Si votre chien est déclaré potentiellement dangereux à la suite d'une plainte, des mesures pourraient vous être imposées par la Ville.
4. Dans votre cour arrière ou latérale, votre chien doit être gardé dans un endroit clôturé ou être attaché avec une laisse d'au moins 3 mètres ne lui permettant pas de sortir du terrain.
5. Dans un lieu public, vous devez tenir votre chien avec une laisse de 1,85 mètre ou moins.
6. Si votre chien pèse 20 kg ou plus, il doit porter un licou ou un harnais attaché à sa laisse.
7. Vous devez ramasser et jeter les excréments de votre chien de manière hygiénique.